



entrée

Généralités :

accueil
Présentation de l'espèce
Les maladies du pigeon
Histoire du pigeonier
Histoire du pigeon voyageur
Prolifération des pigeons de ville
Dégâts des pigeons de ville

Moyens de contrôle de sa population :

- moyens barbares
- méthodes douces
- l'azacholestérol
- législation

Le pigeonier de ville moderne :

- Son histoire en région parisienne
- avantages et inconvénients
- aspects financiers
- aspects pratiques

quelques photos de pigeoniers :

- Boulogne-Billancourt
- Aulnay-sous-Bois
- Bobigny
- Chatillon
- Clamart
- Meudon
- Montrouge
- Paris
- Fontenay-sous-Bois
- Puteaux
- Sénat Paris
- en région parisienne
- en France, à l'étranger

pétition(s) en ligne
livre d'or - vos commentaires
poster un commentaire au livre d'or

CHRONIQUE DES MASSACRES

premier semestre 2016

Pensez à utiliser la fonction "rechercher dans
la page" de votre navigateur

**chronique des
massacres**

premier trimestre 2016

Actualités mars 2016

Tueries continues.

Cahuzac-sur-Vère

Source : Site officiel (cache google)

Battue aux pigeons

Publié le 07/03/2016

Une BATTUE AUX PIGEONS sera organisée sur la commune de Cahuzac sur Vère, SAMEDI 12 MARS 2016.

Si vous êtes intéressés, rendez-vous à 7 h du matin, à la Cabane des Chasseurs, Route de Vieux.
Il vous faut être muni de votre permis de chasse et de l'attestation d'assurance en cours de validité.

A CONSULTER

La page du cache google

Bar-le-Duc

Source : L'Est Républicain

Bar-le-Duc divisée par la campagne de tirs sur les corneilles

Publié le 31/03/2016

Le parc de l'Hôtel de Ville est fermé plusieurs soirs jusqu'en avril pour tirer les corneilles. Cette action n'est pas du goût de tout le monde.

A CONSULTER

L'article de presse avec les photos

Twitter

Dossier à
télécharger

chronique des
massacres

Nos Amis Les
Oiseaux

menu 2

Est Ensemble

Source : site officiel

marché de dépigeonnage des bâtiments

Publié le 17/03/2016

L'établissement public territorial « Est Ensemble » regroupe 9 communes pour 400 000 habitants (Bagnolet, Bobigny, Bondy, les Lilas, le Pré Saint-Gervais, Montreuil, Noisy-le-Sec, Romainville et Pantin).

Le marché peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans. La durée totale du marché ne pourra être supérieure à 4 ans.

A CONSULTER

Les pièces du marché (CCTP)

Fréjeville

Source : Site officiel

Battue aux pigeons domestiques

Publié le 01/03/2016

Les habitants de la commune de Fréjeville sont informés que par arrêté municipal en date du 15 février 2016, vu les dégâts causés aux biens, les nuisances et l'insalubrité dus aux pigeons touriers, en l'absence de moyens efficaces pour enrayer ce phénomène, il sera effectué une battue par la Société de chasse de Fréjeville, sous la responsabilité de la mairie, sur tout le territoire de la commune de Fréjeville, y compris dans le village et les différents hameaux :

Le 12 mars 2016 et le 02 avril 2016 de 8h à 17h.

Jarnosse

Source : Le Progrès

« Les pigeons causent des dégâts »

publié le 24/03/2016

Un ras-le-bol des habitants par rapport au nombre de pigeons présents à Jarnosse a entraîné la municipalité à prendre un arrêté pour procéder à leur régulation. Jean-Marc Lombard, le maire, s'explique.

En plus de l'insalubrité engendrée il y a un vrai risque sanitaire.

A CONSULTER

L'article de presse entier en pdf

Argentat

Source : La Montagne

La ville a construit un pigeonnier pour réguler la population et l'éloigner du centre

Publié le 21/03/2016

Argentat a décidé de réguler le fléau des villes : le pigeon. Sans le passer à la casserole, ni le stériliser, mais en lui construisant un pigeonnier tout neuf.

Quel est le point commun entre Venise et Argentat ? Il n'y en a pas, et heureusement : outre son humidité persistante, Venise est envahie de millions de pigeons. Argentat n'en compte qu'environ 300.

Mais c'est déjà trop, du goût des habitants, qui s'en plaignent au maire. Qui a décidé de prendre les choses en mains. Mais attention : tout en douceur.

Nuisances

« C'est vrai que les habitants se plaignent, constate Jean-Claude Leygnac. Les pigeons sont des nuisances importantes, salissent beaucoup les espaces où ils nichent, alors que la ville fait des efforts de nettoyage ».

Pas question d'autoriser le tir à la carabine, d'employer un fauconnier à l'année, de les stériliser (« trop cher ») ou de les occire de quelque manière que ce soit. Le maire ne veut pas se brouiller avec les amis des bêtes, ni avec les habitants qui ont pris l'habitude (contestable) de nourrir les pigeons. Jean-Claude Leygnac a donc pris contact avec la SEPOL (Société pour l'étude et la protection des oiseaux en Limousin). « Nous leur avons proposé une solution, celle de construire un pigeonnier à l'extérieur de la ville, et de réguler ainsi la population des pigeons ».

Prélèvements

L'idée est d'attraper un maximum de pigeons argentacoi, de les enfermer dans le pigeonnier, où ils nicheront et pondront. La ville mise ensuite sur cette bonne habitude qu'à le pigeon de toujours nicher là où il est né pour que, au fil du temps, tous les pigeons finissent par habiter au pigeonnier. Où, du coup, une subtile régulation de la population sera menée par des prélèvements réguliers d'œufs. Tout cela permettra non pas de faire disparaître les pigeons du centre-ville, mais de les faire nicher tous au même endroit, ce qui est un bon début pour limiter les nuisances.

Des cages avec des clapettes

L'opération vient de débiter. Les services techniques municipaux ont montré leur savoir-faire en bâtissant un magnifique pigeonnier en bois, charpente traditionnelle et couverture en bardeaux. Il est planté à l'écart, en bordure de la déviation.

À l'appel de la ville, Alain Farges, piégeur agréé par la préfecture, a posé des cages dans divers endroits pour attraper les emplumés.

« Ce sont des cages que j'ai faites moi-même, avec des clapettes qui font que les pigeons peuvent entrer, mais pas sortir ». Et ça marche puisque dès les premiers jours, une cinquantaine d'oiseaux, attirés par les graines, se sont laissés prendre, et ont rejoint leur nouveau nid.

Le rythme a un peu baissé ensuite, comme si les pigeons s'étaient donné le mot. Mais Alain Farges est aussi patient que les pigeons sont productifs : une femelle peut donner naissance jusqu'à 14 petits par an !

Jean-Louis Mercier
hutin.mercier@centrefrance.com

Perpignan

Source : France Bleu

Les pigeons et ceux qui les nourrissent, persona non grata aux HLM Lopofa à Perpignan

Publié le 21/03/2016

Pour éviter les dégâts liés à la présence des pigeons et empêcher la prolifération des volatiles, l'OPH Perpignan Méditerranée veut dissuader ses résidents de nourrir ces oiseaux. Aux HLM Lopofa, une affiche a été placardée dans tous les immeubles. Avec une menace : une possible résiliation de bail.

Aux HLM Lopofa, quartier Saint-Gaudérique à Perpignan, les pigeons ne sont visiblement pas les bienvenus : des herses ont été installées sur la plupart des fenêtres de la résidence. Il faut dire que les volatiles provoquent des nuisances : déjections sur les rebords de fenêtres et les balcons, odeurs nauséabondes, nids sous les combles, détériorations des bâtiments, etc.

"C'est sale, ils chient partout" se plaint un habitant. "C'est vraiment pas très agréable", ajoute une autre.

Et pourtant, ces moyens de défense ne suffisent visiblement pas à dissuader les pigeons de squatter autour de ces immeubles. D'autant que certains résidents du quartier, des personnes âgées pour la plupart, continuent de les nourrir, souvent en abandonnant quelques miettes devant leurs fenêtres.

Il y a quelques jours, c'est carrément une baguette de pain, humide, qui a été abandonnée sur un trottoir du quartier. C'est ce qui a poussé l'office HLM de l'agglo Perpignan Méditerranée à réagir.

Une affiche à vocation pédagogique

Des affiches ont été placardées dans les halls de la résidence Lopofa. Elles dénoncent l'habitude de certains locataires de "jeter ou déposer de la nourriture destinée aux pigeons. Cela a pour effet d'entraîner des salissures dans la cité et la prolifération inquiétante de ces animaux". Une affiche qui a pu être diffusée dans d'autres quartiers par le passé selon l'OPH.

Le document va plus loin : pour dissuader les habitants de donner à manger aux pigeons il affirme que "des contrôles seront effectués et si les auteurs sont clairement identifiés, une procédure de résiliation de bail serait alors immédiatement engagée à l'encontre des locataires concernés". Une menace "un peu extrême, dégueulasse même" selon certains habitants.

Du côté de l'office HLM, on modère un peu le texte de l'affiche. Pour Philippe Maréchaux, directeur de l'OPH, il s'agit davantage de "sensibiliser, faire de la pédagogie" sur ces nuisibles que sont les pigeons, que de menacer les résidents. "On n'a jamais appliqué une telle mesure dans ce genre de cas, explique-t-il. Les habitants n'ont pas toujours conscience des conséquences quand ils donnent à manger aux pigeons. Quand on arrive à identifier la personne, on la convoque et on lui explique pourquoi il ne faut pas qu'il continue à nourrir les pigeons".

Les affiches ont été retirées des halls des immeubles, aux HLM Lopofa. Mais l'interdiction de nourrir des animaux sauvages, pigeons ou chats errants par exemple, demeure. Elle figure dans le règlement sanitaire départemental des Pyrénées-Orientales et les contrevenants s'exposent à une amende de 450 euros.

RILLIEUX-LA-PAPE (69140)

Source : courriel perso

cruauté caractérisée envers les animaux

Publié le 16/03/2016

J'habite la commune de RILLIEUX-LA-PAPE, (69140). Le 09/03/2016, j'ai constaté dans l'après-midi que l'OPAC DU RHONE emmurait vivants des pigeons qui vivaient dans un vieux bâtiment désaffecté depuis des années. Ce bâtiment est promis à la démolition ou à la réhabilitation depuis plusieurs années.

Les pauvres adultes erraient par centaines sur les fenêtres désormais condamnées par des barres de fer soudées sur les volets fermés. Les deux ouvriers chargés de la fermeture des locaux, par soudure de barreaux de fer sur les volets fermés, m'ont presque ri au nez en me disant : Ce ne sont que des pigeons... ».

Il y avait des poussins à l'intérieur, voire des adultes qui n'ont pas voulu quitter leurs oeufs et promis à une mort lente et atroce. Dans la soirée, ils étaient des centaines postés sur les garde-corps et les fenêtres désormais condamnées, ils ont passé la nuit ainsi sans doute, dans le froid et l'humidité...

C'était un bien triste spectacle... Je m'assure seulement de temps à autre qu'aucun d'entre eux n'est « en perdition » ou au sol... Ce bâtiment se situe au 2 Rue Alexandre Bérard 69140 RILLIEUX -LA-PAPE. J'ai envoyé un mail à d'autres associations de défense des pigeons, (LAPALOMATRISTE, STEPHANE LAMART, AMBASSADE DES PIGEONS, CREDO PIGEONS, entre autres), ainsi qu'à l'OPAC DU RHONE et à la SPA...

Il s'agit selon moi de maltraitance et de cruauté caractérisée envers les animaux !

Bias

Source : La Dépêche du Midi

Quand la perfidie se double de stupidité

Publié le 17/03/2016

La traque aux pigeons, un sujet sensible qui a récemment défrayé la chronique lot-et-garonnaise. Voilà plusieurs mois que la Société locale de chasse présidée par Laurent Cecchinato a engagé avec le soutien de la municipalité la chasse aux columbidés. Principalement dans le bourg où ils pullulent sur les toits des bâtiments communaux (école élémentaire, maison de santé et moulin) avec la cohorte d'incidences fâcheuses que l'on sait. Mais cette traque s'est toujours voulue en douceur. C'est pourquoi une grande cage grillagée, confectionnée par d'habiles chasseurs, et des cages plus petites achetées, dans lesquelles ont été placés des appeaux et des grains de maïs, avaient été disposées sur le bord du ruisseau de Lasgourgues au niveau du bief du moulin. Une technique qui s'est avérée payante. Jusqu'à cette nuit de lundi à mardi dernier où des êtres malfaisants n'ont rien trouvé de mieux que d'arracher les cages fixées au sol et de les « balancer » dans l'eau du ruisseau ! On imagine le désappointement et la colère des dévoués nemrods et du maire Michel Mingo. Tout sera fait pour retrouver les auteurs de ces actes imbéciles qui, sous une forme moins spectaculaire, n'en seraient pas à leur coup d'essai...

Colayrac-Saint-Cirq

Source : La Dépêche du Midi

Des pigeonniers contraceptifs sur la commune

Publié le 17/03/2016

Lors de la cérémonie des vœux à la population, le maire Pascal de Sermet a annoncé la mise en place de pigeonniers contraceptifs sur la commune. Il s'agit d'un nouveau genre de pigeonnier conçu pour réguler les populations de pigeons en effectuant une stérilisation des œufs plutôt que d'autres techniques jugées plus barbares. Le pigeonnier contraceptif règle sans éradiquer les colonies de pigeons. La contraception est assurée en secouant manuellement les œufs, ce qui stoppe le développement des petits. Les œufs sont laissés sur place afin que les femelles continuent de couvrir et ne désertent pas le pigeonnier.

Le maire de Colayrac souhaite faire réaliser 2 pigeonniers par un artisan local. Ils seront implantés à la rentrée de septembre à côté de l'école René-Cassin et au théâtre de verdure derrière le stade de rugby.

Si ce concept est soutenu par la Société protectrice des oiseaux de ville, pour qu'il fonctionne et que les pigeons acceptent le nouveau pigeonnier, il faudra que leurs nichoirs habituels (dans les églises, les bâtiments, etc.) ne leur soient plus accessibles.

Meaux

Santé. Les pigeons, déclarés indésirables en ville

Publié le 15/03/2016 par La Marne

La Ville veut faire la chasse aux pigeons. Sa cible : les Meldois qui nourrissent les volatiles. Un PV pourrait même être instauré pour verbaliser ceux qui offrent du pain.

Après les déjections canines, les pigeons. La municipalité va lancer une campagne de sensibilisation auprès des Meldois pour qu'ils cessent de nourrir ces volatiles, devenus indésirables.

Trop nombreux, trop sales, trop bruyants, les pigeons ne sont plus les bienvenus.

A tel point que la Ville invite même les propriétaires à occulter toutes les ouvertures pour empêcher ces oiseaux de s'installer dans les greniers ou les espaces non-habités. Il y a quelques semaines, la municipalité a été contrainte de nettoyer entièrement le grenier de la mairie et de fermer les accès du clocher, envahi par les pigeons.

12 kg de fientes par an

L'objectif est d'empêcher au maximum les oiseaux de trouver un endroit pour nidifier tranquillement... et donc les empêcher de se reproduire. En effet, chaque femelle pigeon peut avoir jusqu'à 8 couvées par an. Et un pigeon trop nourri peut produire jusqu'à 12 kg de fientes chaque année.

C'est d'ailleurs l'une des plaintes récurrentes : les dégâts que peuvent occasionner les fientes sur les carrosseries de voiture, les façades d'immeubles et des monuments, ont souvent des coûts de remise en état très importants.

Depuis plusieurs années déjà, la Ville a mis en place plusieurs actions pour venir à bout de ce nuisible. Mais, tant que les Meldois continueront de les nourrir, en pensant bien faire, le problème ne sera jamais complètement résolu. D'autant que le pain n'est pas la nourriture appropriée. « **Ce sont des animaux sauvages** qui doivent trouver seuls leurs nourritures » argumente la mairie. Dans son opération de communication, la municipalité cible essentiellement les seniors qui offrent souvent leurs restes de pain. Jean-François Copé argumente : « **Le nourrissage favorise une surpopulation** qui nous oblige à déployer des moyens financiers et humains importants ».

Bientôt un PV anti-pigeon ?

Pour réguler la population des pigeons, la Ville va installer des pigeonniers dans le jardin Bossuet et le parc Chenonceau ce qui permettra de contrôler les naissances. La municipalité va également faire appel à des effaroucheurs. Cette technique a d'ailleurs déjà été employée à Beauval pour faire fuir les pigeons de la Verrière. Sur les bâtiments publics, comme le théâtre Luxembourg, ce sont des picots qui ont été posés pour empêcher les oiseaux de se poser. **Certains animaux seront capturés pour être stérilisés et bagués.**

Mais la Ville envisage également de mettre en place un arrêté autorisant l'établissement d'un procès-verbal contre toute personne nourrissant les pigeons. A l'image de ce qu'elle a instauré en décembre contre les déjections canines.

Stop - Arrêtons de nourrir les pigeons !

publié le 11/03/2016 source : [Site officiel](#)

Les pigeons portent sur eux des micro-organismes pathogènes pour l'homme

La ville va prochainement réfléchir à la mise en place d'un arrêté municipal autorisant la sanction par procès-verbal de toutes personnes nourrissant les pigeons sur l'espace public.

Nos conseils :

Arrêter de nourrir les pigeons.

Informez la mairie, si vous constatez un regroupement trop important de pigeons en ville afin que les services techniques fassent le nécessaire.

Lorsque vous rentrez chez vous, déchaussez-vous, sous vos chaussures vous ramenez beaucoup de germes, et autres bactéries nuisibles.

Ayez une bonne hygiène des mains.

A CONSULTER

le document de propagande en pdf

Actualités février 2016

Tueries continues.

Issoire

Source : [La Montagne](#)

La municipalité devrait opter, lors du prochain conseil, pour la méthode d'effarouchement

publié le 23/02/2016

Jean-Christophe Gigault explique l'intérêt de recourir à des faucons : « Ces rapaces se nourrissent de pigeons, leur intervention permet à la fois de supprimer des individus mais surtout de donner un sentiment d'insécurité aux oiseaux. Le principal résultat est de diluer les colonies ».

A CONSULTER

L'article de presse entier en pdf

La Clayette

Source : [Le Journal de Saône et Loire](#)

Ces pigeons qui dérangent

Publié le 20/02/2016

Certaines rues du centre-ville sont de plus en plus souillées par les pigeons. La mairie a fait une demande pour des tirs, au printemps.

La multiplication des nuisances causées par les pigeons n'a pas échappé aux Clayettois qui fréquentent le centre-ville. La forte concentration de ces volatiles génère des craintes liées à l'hygiène. Entre les plaintes des administrés et la gestion au quotidien, la municipalité a décidé d'agir. Une demande a été faite auprès de la préfecture pour des tirs de jour fin mars ou début avril. « À ce jour, nous n'avons aucune réponse », précise le maire, Daniel Laroche

12 kg de fientes par pigeon et par an

Les dégâts causés par les pigeons viennent essentiellement de leurs déjections, très acides, qui souillent les rebords des fenêtres, les balcons, les cours d'immeubles et les toits, mais dégradent aussi les façades des bâtiments et le zinc des toitures ou bouchent tout simplement les gouttières et les conduits d'aération.

À raison de 12 kg de fientes par an et par pigeon en moyenne, il y a de quoi s'alarmer. Une fiente de pigeons sur une fenêtre, n'est pas très agréable mais c'est sans conséquence. Il en va tout autrement, lorsqu'on doit se débarrasser des excréments de centaines de volatiles. Rue du Château et rue du Commerce, les riverains se plaignent des fientes journalières qu'ils doivent nettoyer devant leurs magasins et sur les poubelles, entre autres dans la petite rue Pierre-Marie-Saint-Paul. Même le mur qui est derrière l'école est "piquetée" par les pigeons pour leur nidification.

Troyes

Source : L'Est Eclair

La campagne de stérilisation des pigeons suspendue en plein vol

Publié le 20/02/2016

Une pétition sur internet et un rendez-vous à la mairie ont fait suspendre la campagne de stérilisation des pigeons. L'entreprise déplore la décision.

Quand une association protectrice des pigeons fait reculer la Ville de Troyes... et fait suspendre un marché public ! L'histoire est partie d'une pétition sur internet au mois de décembre dernier. Elle est signée Brigitte Marquet, présidente de l'Ambassade des pigeons, et porte ce titre revendicatif : « Pas de stérilisations chirurgicales des pigeons sans anesthésie à Troyes ! »

À la rencontre des élus locaux partout en France, l'activiste dénonce les « tortures parallèles » que subissent ces oiseaux. Dans le collimateur de l'association figure la stérilisation. Cette pratique figure au cœur du marché passé entre la Ville de Troyes et le groupe SACPA, basé dans le Lot-et-Garonne. Objectif : capturer plusieurs centaines de volatiles sur trois mois afin d'en stériliser un maximum. Le coût annuel ? 15 000 €

Une pétition récolte 22 000 signatures

La campagne devait être lancée en ce début d'année pour réguler la population des pigeons qui provoquent des dégâts notamment sur les monuments historiques. « Plusieurs témoins nous ont décrit les opérations chirurgicales des pigeons en vue de leur stérilisation, telles qu'elles étaient pratiquées et le sont certainement encore, c'est-à-dire sans anesthésie. Bref, à vif », alerte Brigitte Marquet.

Préconisant des méthodes alternatives, comme l'installation de plusieurs pigeonniers, elle conclut sa pétition sur cette question : « Monsieur le Maire de Troyes, vos administrés ne seraient-ils pas plus fiers de vivre dans une ville où les populations de pigeons seront régulées en douceur et de manière éthique ? »

Son message a été entendu. Plus de 22 000 signataires ont rejoint la pétition. Fin janvier, l'ambassadrice des pigeons a été reçue à la mairie par Marc Bret, adjoint au maire chargé du développement durable, et Philippe De Faup, conseiller délégué à la protection animale. « M me Marquet est quelqu'un d'un bon niveau qui porte une cause respectable », salue Marc Bret. L'intéressée se dit « très heureusement surprise par l'accueil à l'hôtel de ville », glissant au passage que Marc Bret est « aimable ». En plus de s'échanger des compliments, les deux parties ont trouvé un accord.

L'ancienne documentaliste ingénier, aujourd'hui retraitée à Paris, a obtenu la suspension de la campagne de stérilisation. Une victoire ? « Oui, mais c'est provisoire. Et ce n'est pas dit que ça ne se fera pas. La SACPA est l'une des plus grandes entreprises de fourrière en France. Je m'attends à des coups fourrés de leur part... », se méfie Brigitte Marquet.

« Ça leur permet d'exister »

Contacté, Jean-François Fonteneau, PDG du groupe SACPA, s'agace : « Je trouve cela dramatique que les associations de protection des animaux aient bloqué cette campagne, car l'objectif est de sauver les animaux et d'avoir une régulation maîtrisée. » La suspension d'un marché public grâce au lobbying d'une association a connu d'autres précédents selon lui. « Ça leur permet d'exister », persifle-t-il. « Si une ambassadrice des pigeons fait flancher François Baroin, cela devient hallucinant ! », lâche le patron de la SACPA. Il écarte de la main les critiques sur les opérations chirurgicales qu'il qualifie de « solution innovante » : « On invite ceux qui critiquent à y assister. »

Que va-t-il se passer ensuite ? « C'est dommage, on ne peut pas forcer le destin », regrette Jean-François Fonteneau. L'ambassadrice des pigeons doit revenir dans la cité tricasse au mois de mars pour apporter son expertise. « On est sur la même volonté de trouver des solutions », conclut Marc Bret.

Étain

Source : [L'Est Républicain](#)

Étain : un pigeonnier contraceptif dans le grenier de la mairie

Publié le 19/02/2016

Depuis plusieurs années, la commune organise des captures de pigeons, ensuite euthanasiés et envoyés à l'équarrissage. Outre le coût de cette méthode destinée à réduire les populations, on constate que celles-ci se reconstituent rapidement. Ce qu'il faut donc, c'est contrôler la reproduction afin, non pas d'éradiquer l'oiseau de la commune, mais diminuer sa population et donc son impact. À noter que le pigeon n'est pas plus contagieux que n'importe quel animal et qu'il ne transmet ni la salmonellose ni la grippe aviaire.

Pour résoudre les problèmes liés à la surpopulation des pigeons, il faut déplacer les colonies en installant un pigeonnier contraceptif. Rémy Andrin, premier adjoint à l'origine de cette idée, décide de fixer les oiseaux en leur distribuant de la nourriture et en leur offrant un lieu de nidification adapté. Après réflexion, l'endroit a été choisi : le grenier de l'hôtel de ville. L'ACSI, Association chantier stainois d'insertion, est chargée de fabriquer le pigeonnier. Ainsi, avec cette installation, le nombre des oiseaux sera contrôlé, laissant un pigeon nouveau arriver à l'âge adulte par couple et par an. Ce pigeonnier permettra donc de réduire la population, de déplacer les colonies qui ainsi ne saliront plus les bâtiments et de surveiller l'état sanitaire des oiseaux.

Offemont

Source : France Bleu

Offemont : un pigeon ça va, 200 pigeons bonjour les dégâts

Publié le 15/02/2016

C'est un problème qui dure depuis plusieurs semaines du côté de la rue Renoir dans le quartier Ganghoffer à Offemont. Environ 200 pigeons ont pris possession des lieux et empoisonnent la vie des 300 habitants. La mairie a décidé de se saisir du problème.

Imaginez la scène : vous prenez le petit déjeuner avant d'aller au travail, et à côté de votre café et vos tartines se trouve un pigeon. Vue de l'extérieur, la scène peut paraître cocasse mais elle n'amuse pas Siamin, un habitant du quartier : « si vous laissez les fenêtres ouvertes, les pigeons rentrent dans les cuisines, dans les chambres et c'est vraiment insupportable, c'est une communauté qu'on ne veut pas chez nous, et

je précise qu'on n'est pas raciste » sourit malgré tout cet habitant.

Certains habitants du quartier pointés du doigt

Pour se protéger, les habitants doivent eux-même trouver des solutions, certains ont installés des pics sur le rebord de leurs fenêtres afin d'empêcher les pigeons de se poser. Mais comment tous ces pigeons sont arrivés là, et pourquoi sont-ils si nombreux ? Pour la plupart des habitants l'explication est simple, c'est à cause de l'attitude de quelques personnes qui donnent à manger aux volatiles, ce qui, il faut rappeler, est formellement interdit.

Le recours aux faucons est envisagé

Face aux nombreuses plaintes et au ras-le-bol de ses administrés, Pierre Carles, le maire d'Offemont a décidé de prendre le problème à bras le corps, il a donc fait appel aux gardes nature. Ainsi, des cages seront installées à des endroits stratégiques, les pigeons pris au piège seront ensuite euthanasiés. L'autre solution qui est envisagée, c'est l'utilisation d'un faucon chargé d'effrayer les pigeons selon Jean-David Daucourt responsable des gardes nature dans le Territoire de Belfort : « L'introduction d'un rapace crée une peur naturelle chez l'oiseau visé en l'occurrence le pigeon car chez lui, instinctivement, la présence d'un prédateur lui fait considérer que le secteur devient inhabitable pour lui ».

Si cette solution paraît la plus efficace et la plus acceptable pour les défenseurs des animaux, elle reste coûteuse, l'utilisation d'un faucon s'élève à 45 euros de l'heure.

Les Sables-d'Olonne

Source : Le Journal des Sables-d'Olonne

Halte aux fientes : la guerre aux pigeons est déclarée

publié le 10/02/2016

Début mars, l'implantation d'une pigeonnier en bois dans le jardin Odette-Roux doit permettre de stériliser les œufs des pigeons domestiques qui prolifèrent en centre-ville.

« C'est une catastrophe, fait part d'emblée Geoffroy de Baynast. D'après l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, le centre-ville des Sables compterait près de 4 000 pigeons domestiques. »

Depuis plusieurs années, la population de pigeons domestiques augmente en effet dans le centre-ville de la capitale de la Côte de Lumière, en raison notamment de la présence de sites de nourrissage comme les silos à grains au port de commerce (« les grains volent lors des déchargements de camions »), ou de l'activité touristique. Le climat océanique, doux et ensoleillé à l'air de leur convenir également.

Beaucoup de plaintes de riverains, excédés par les fientes

Mais cette prolifération génère des nuisances pour les habitants du centre-ville qui se plaignent régulièrement auprès des services municipaux. « Nous recevons beaucoup de plaintes de riverains, excédés par les fientes, relève l'adjoint au maire à l'urbanisme, au cadre de vie, et au développement durable. De plus, les pigeons bouffent les plantes et renversent les pots de fleurs. » Ah, les p'tits saligauds ! « Certains sont retrouvés morts dans les cheminées. Je ne vous raconte pas les odeurs ! », poursuit l'adjoint, dont la cour de son domicile est occupée par les drôles oiseaux (entendons-nous bien, nous ne parlons pas de Zadistes).

Deux opérations simultanées : capture et stérilisation

Face à un risque pour la salubrité publique, la municipalité a mis en place des actions de régulation durable et respectueuse des oiseaux. Une entreprise spécialisée, Sogepi-Servibois, basée dans la Sarthe et leader national de la construction de pigeonnier et de mobilier urbain en bois, a été missionnée pour une intervention en deux temps.

- La première phase, une opération de capture, a été lancée début décembre 2015, avec l'installation de cages sur les toits de la mairie, des Halles centrales et du Palais des congrès des Atlantes. Les pigeons capturés sont emmenés par l'entreprise Sogepi-Servibois en Mayenne dans de grandes volières qui servent à produire de la fiente qui, mélangée à d'autres matières naturelles, constitue un « engrais de qualité », explique Gwenaëlle Loustau-Chartez, responsable du service urbanisme et patrimoine.

- Début mars, la seconde phase consistera en l'installation d'un pigeonnier dit contraceptif, afin de réguler les naissances par stérilisation des œufs. Ce pigeonnier de 4 m² (2x2m) fera 5,60 m de hauteur, sachant que le plancher est situé à 3 m de haut. L'entreprise assurera également le nettoyage du pigeonnier et le contrôle sanitaire des pigeons. Au total, « 6 000 euros seront investis chaque année pour les opérations annuelles de capture, la location du pigeonnier, la stérilisation, le nettoyage et le contrôle sanitaire », indique Gwenaëlle Loustau-Chartez.

Chances de réussite ?

Compte tenu de la concentration des pigeons en centre-ville, le choix de l'implantation s'est porté sur le jardin Odette-Roux, ou parc de la Liberté. « Nous régulons de manière responsable. Notre méthode est très respectueuse des animaux », signifie Geoffroy de Baynast. Quelles sont les chances de réussite pour endiguer la prolifération des volatiles embarrassants ? « Ce n'est pas mathématique. Les pigeons sont des être vivants. Le procédé de stérilisation a été mis en place dans d'autres villes en France, le contexte est particulier aux Sables. En tout cas, notre solution est la plus responsable », termine Gwenaëlle Loustau-Chartez. Les pigeons n'ont qu'à bien se tenir. Benoît Quaireau

A CONSULTER Courriers échangés entre l'association Stéphane Lamart et la société SOGEPI en 2009 en PDF

Lettre de l'association Stéphane Lamart envoyée le 24 mars 2009 (envoi en recommandé avec accusé de réception)
Lettre de l'association Stéphane Lamart envoyée le 14 avril 2009 (envoi en recommandé avec accusé de réception)
Réponse de la société SOGEPI du 20 avril 2009
Lettre de l'association Stéphane Lamart envoyée le 07 mai 2009 (envoi en recommandé avec accusé de réception)

ARGENTAT

Source : site officiel

Piégeage des pigeons

Publié le 05/02/2016

Le développement incontrôlé d'une population de pigeons peut aboutir à une situation préjudiciable pour les habitants, tant du point de vue des dégradations occasionnées aux bâtiments et monuments publics ou privés, que du point de vue de la santé et de la salubrité publiques. De nombreuses plaintes ont ainsi été reçues en Mairie.

La régulation de ces populations de pigeons impose de mettre en œuvre des actions coordonnées et faisant appel à diverses méthodes, alliant destruction et régulation de la reproduction. L'utilisation d'un seul moyen de régulation et de destruction est en général vouée à l'échec.

C'est la raison pour laquelle la Ville d'Argentat a décidé de la construction d'un pigeonnier qui sera installé courant février en bordure de la nationale 1120 et le lancement d'une campagne de piégeage. Celle-ci aura lieu entre le 15 février et le 30 juin 2016 (arrêté municipal n°A2016-01-02). Le Maire a mandaté M. Alain FARGES, membre de la société de chasse, piégeur agréé pour accomplir cette mission.

Si vous êtes concernés par la présence de ces volatiles dans vos greniers ou autres espaces privés, vous pouvez vous faire connaître au secrétariat de la Mairie (05 55 28 10 91 ou mairie@argentat.fr) qui communiquera votre demande à M. FARGES.

Cette action de piégeage est entièrement gratuite.

Lavour

La chasse aux pigeons ouverte en centre-ville

Publié le 06/02/2016 - **Par la Dépêche du Midi**

Les dimanches 7 et 21 février, de 10 h à 17 h 30, deux battues de destruction de pigeons auront lieu dans la ville, au niveau des silos à grains, route de Gaillac et derrière la cathédrale Saint-Alain. Elles s'effectueront également sur le périmètre de l'espace Saint-Roch, rue de l'Abattoir en direction de l'Agout «sous réserve de l'accord des propriétaires des lieux», précise l'arrêté municipal du 29 janvier. Il est formellement interdit de tirer en dehors de ces sites et de tirer dans les nids de ces oiseaux. Ces battues sont placées sous la direction de Serge Rocaché, président de la Société de chasse communale. Le nombre de chasseurs est limité à 15 et de nombreuses mesures de sécurité seront prises : les chasseurs devront se rendre à leur poste de tir avec leur fusil dans la housse et l'accès à la manœuvre de Saint-Alain sera interdit au public pendant les horaires de la battue. Un périmètre de sécurité autour de la zone de tir délimité par des barrières sera aussi interdit au public sur les zones concernées.

La prolifération des pigeons a des conséquences non négligeables, tant au plan sanitaire que matériel. A Lavour, avec un hôpital en centre-ville, faire déguerpier ces volatiles relève du casse-tête. Les pigeons constituent en effet un réservoir de micro-organismes potentiellement pathogènes pour l'homme et présentent donc un risque sanitaire à prendre en considération. Leurs excréments sont notamment porteurs de germes de différentes maladies qui peuvent se transmettre selon deux vecteurs principaux : l'inhalation et le contact.

Les bâtiments publics et les habitations souffrent également de la prolifération des pigeons : «il y a les déjections mais aussi les plumes. Tout ça est vraiment très désagréable», explique Marcelle, une octogénaire vivant en centre-ville.

Richard Bormia

Gare aux pigeons !

Publié le Jeudi 4 Février 2016 - Source : **Le Journal d'Ici**

Si vous entendez des coups de feu au centre-ville dimanche 7 février et dimanche 21 février, ne vous inquiétez surtout pas, il s'agira d'une battue aux pigeons!

Elle aura lieu de 10h à 17h30 aux abords de la cathédrale St Alain, des silos d'Arterris et du pôle social (anciens abattoirs).

Site officiel de la Ville de Lavour (10 691 hab. 2013) - Tarn
Mairie de Lavour
Place du Général Sudre
BP 60088
81503 LAVOUR
Tél. : 05 63 83 12 20
Courriel : mairie@ville-lavour.fr

Maire : Bernard Carayon, avocat et maître de conférences à Institut d'études politiques de Paris, député UMP du Tarn de 1993 à 1997 et de 2002 à 2012, ainsi que maire de Lavour (Tarn) depuis 1995.
Courriel : bernardcarayon81@yahoo.fr
Téléphone : 05.63.72.37.69
Bruno Meillan : 06.03.63.86.78

Levallois (92300)

Source : Site officiel

AVIS D'ATTRIBUTION Effarouchement de volatiles, capture de pigeons, entretien de pigeonniers, opération 3d, à Levallois

publié le 18/01/2016

Lot n° 1 - effarouchement de volatiles et capture de pigeon : Groupe HYGIENE ACTION
Lot n° 2 - entretien de pigeonniers : SOGEPI-SERVIBOIS

A CONSULTER

L'avis d'attribution

Etampes (91150)

Source : [Le Parisien](#)

Etampes engage des rapaces pour chasser les pigeons des églises

Publié le 01/02/2016

Les pigeons vont devoir trouver un nouvel endroit pour roucouler. Ils ne sont plus les bienvenus sur les toits des églises d'Etampes. C'est ce qu'a décidé la municipalité qui a chargé Carys et ses trois « collègues » à plumes de faire passer le message. Ce lundi matin, cette buse de Harris âgée de 13 ans a commencé à « effaroucher » les volatiles qui pullulent au-dessus de la collégiale Notre-Dame-du-Fort.

Elle restera une semaine, accompagnée de deux autres rapaces de son espèce ainsi qu'une buse variable. Tous ces oiseaux appartiennent à Paul Johnson, le responsable de Fauconnerie Bretagne, la société que la mairie d'Etampes a engagée à hauteur de 8 484 € pour chasser les pigeons des toits de ses quatre édifices religieux.

« Je suis arrivé samedi, confie le fauconnier. **En deux jours et demi, mes rapaces ont déjà attrapé plus d'une centaine de pigeons.** Nous allons tourner sur les quatre églises de la ville : Notre-Dame, Saint-Gilles, Saint-Martin et Saint-Basile. Le travail est gigantesque car les pigeons sont incroyablement nombreux (lire ci-dessous). Pour être vraiment efficace, il faudrait que je reste au moins 5 ou 6 semaines. Je n'ai jamais vu cela. »

Il va donc faire tourner ses buses au-dessus des édifices religieux le plus possible. Ce lundi matin, l'architecte des bâtiments de France et le père John Mc Lellan, responsable de la paroisse Beauce-Etampes, se félicitaient par avance du travail que les rapaces allaient accomplir. « Les pigeons créent de gros dégâts, déplore le curé. Cela a ensuite un coût pour la ville, qui consacre chaque année plusieurs centaines de milliers d'euros. »

« Et c'est malsain, poursuit Paul Johnson. Il y a des fientes de pigeons partout. Elles peuvent être porteuses de salmonelles, les enfants marchent dedans... Il ne faut pas les laisser s'installer. »

Pour que les gros oiseaux ne reviennent pas après le départ de Carys et des trois autres buses, Paul Johnson a donné quelques conseils « pas trop chers » aux services techniques de la ville : mettre des grillages sur les toits ou bien encore fabriquer et installer des nichoirs à pèlerins. « Il n'y a pas mieux pour éloigner les pigeons », assure le fauconnier.

De véritables hôtels cinq étoiles pour les volatiles

Etampes, lundi. Un centre-ville plutôt dense, des toitures d'édifices éclairés... Autant d'éléments qui expliquent pourquoi il y a tant de pigeons à Etampes. (LP/C.Ch.)

« Je n'avais jamais vu autant de pigeons, commente Paul Johnson, le responsable de Fauconnerie Bretagne. Pourtant, je travaille dans toute la France depuis 12 ans. »

Selon lui, plusieurs raisons expliquent que de si nombreux pigeons trouvent refuge à Etampes et plus particulièrement sur les toits des églises. « La ville est très étriquée ici et très dense, analyse-t-il. Les églises sont proches les unes des autres, leurs toitures sont éclairées jusque tard le soir. Cela leur offre des endroits chauffés pour la nuit. De véritables hôtels cinq étoiles. Ce sont les vacances grand luxe ici pour les pigeons. Ils n'ont aucun prédateur, ils peuvent trouver facilement de la nourriture. On va leur faire comprendre qu'il faut déguerpir. »

Villiers

Source : [Sud-Ouest](#)

Battue aux pigeons en Lot-et-Garonne : une association dénonce "un acte de cruauté"

Publié le 01/02/2016

La présidente du refuge animalier de Brax a adressé une lettre ouverte au maire de Villiers où, la semaine dernière, une immense battue a été organisée

Quatre-vingt chasseurs ont participé, la semaine dernière, à une immense battue organisée par la municipalité de Villiers. L'objectif étant d'endiguer la prolifération des pigeons qui causent de nombreux dégâts sur les bâtiments publics, les maisons et dans les champs. Ainsi, pour plus d'efficacité, cette chasse a parallèlement été menée dans les douze communes environnantes.

Cette mesure exceptionnelle n'a pas plu à tout le monde. La présidente du refuge animalier de Brax, Christine Salane, a ainsi adressé une lettre ouverte au maire de Villiers, Pierre-Henri Arnstam, dans laquelle elle dénonce "un acte de cruauté envers des animaux domestiques en public et en réunion".

"Au mépris des autorisations et de la réglementation, vous avez planifié cette atrocité au sein de votre ville donnant la possibilité à des chasseurs de circuler armés dans les rues pour abattre une population de pigeons. Combien d'entre eux ne sont pas morts sur le coup et ont agonisé pendant des heures ?", écrit ainsi Christine Salane selon laquelle d'autres moyens "moins traumatisants" auraient pu être appliqués "en concertation avec des associations de protection animale".

Actualités janvier 2016

Tueries continues.

Clichy-la-Garenne

Campagnes de salubrité publique pour l'ensemble des bâtiments et sites de la ville de Clichy

publié le 08/01/2016

Ville de Clichy-La-Garenne, 80, boulevard Jean Jaurès B.P. 300, à l'attention de le maire, F-92110 Clichy.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

LOT N°4 : LUTTE CONTRE LA PROLIFERATION DES PIGEONS ET AUTRES OISEAUX POTENTIELLEMENT NUISIBLES.

... Les oiseaux seront capturés puis euthanasiés.

... Prestation alternative éventuelle, non obligatoire ... Les oiseaux seront capturés, opérés, stérilisés et remis en liberté sur la Ville.

A CONSULTER

Le dossier technique (CCTP)

Marseille

Source : Site officiel

prestations de régulation de la population des pigeons et des goélands leucophées, d'effarouchement des étourneaux et de ramassage des animaux morts sur le territoire de la ville de Marseille

publié le 25/01/2016

Ville de Marseille, hôtel de Ville - quai du port, à l'attention de M. le maire, F-13233 Marseille Cedex 20.

LOT no 1 intitulé : Régulation de la population des pigeons

Capture de pigeons sur des sites définis par l'administration sur le territoire de la commune de Marseille, en vue de leur euthanasie ou de leur stérilisation chirurgicale.

Montant minimum : 32 000 euro(s) (H.T.) Montant maximum : 96 000 euro(s) (H.T.)

Durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du marché).

possibilité de 3 tacites reconductions par période annuelle

LOT no 2 intitulé : Gestion des nuisances causées par les Goélands

Effaroucher par divers procédés réglementaires, stériliser des oeufs, détruire des nids de Goélands et récupérer des Goélands blessés sur le territoire de la commune de Marseille.

Lot 2 Montant minimum : 15 000 euro(s) (H.T.) Montant maximum: 45 000 euro(s) (H.T.)

Durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du marché).

possibilité de 3 tacites reconductions par période annuelle

LOT no 3 intitulé : Effarouchement des étourneaux

Effarouchement par dortoir des étourneaux. Cette prestation devra respecter le protocole agréé par l'INRA.

Lot 3 Montant minimum : 10 000 euro(s) (H.T.) Montant maximum : 40 000 euro(s) (H.T.)

Durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du marché).

possibilité de 3 tacites reconductions par période annuelle

LOT no 4 intitulé : Enlèvements d'animaux morts

Enlèvement d'animaux morts et décédés sur le territoire de la commune de Marseille, et susceptibles de présenter des risques pour l'hygiène et la sécurité du public.

Lot 4 Montant minimum : 36 000 euro(s) (H.T.) Montant maximum : 180 000 euro(s) (H.T.)

Durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du marché).

possibilité de 3 tacites reconductions par période annuelle

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

2.1.1 Lance-filets : (BPU P1)

Les opérations de lance-filets se feront tôt le matin de préférence dans les parcs, jardins, places, squares, cours. Les pigeons devront être récupérés dans des cages spécialement adaptées aux transport d'animaux vivants.

La pose de panneau sur l'interdiction de nourrissage pourra être demandé lors de l'intervention. (panneau 50cm X 30cm fournis par la Ville de Marseille)

L'intervention comprend : le déplacement, l'appâtage, la fixation d'un panneau d'interdiction de nourrir, la capture, l'euthanasie et l'assistance technique, les véhicules aménagés, les cages et les grains de capture, le lance filet, l'appareil à euthanasier CO2, transport vers un centre agréé d'élimination

Afin de garantir une prise de capture maximale, l'intervention comprendra une à trois opérations de « lance filet » effectuée sur un site, sur le territoire de la commune de Marseille.

Un panneau amovible d'information devra être positionner sur la zone d'intervention pendant l'opération de « lance filet ». (le texte sera fourni par la commune)

A CONSULTER

Le dossier technique (CCTP)

Asprières

Source : [La Dépêche du Midi](#)

Battues aux pigeons dimanche

Publié le 28/01/2016

Le dimanche 31 janvier, il sera très difficile de faire la grasse matinée.

Suite aux plaintes déposées en mairie par les administrés de la commune, et notamment des habitants du bourg, M. Francis Tabournel, président de la Société de chasse d'Asprières, a été chargé par la municipalité de l'organisation d'une battue aux pigeons.

La prolifération rapide de ces volatiles occasionne des dégradations et des nuisances qui sont de nature à porter atteinte à la salubrité et à l'ordre public.

Dans le clocher de l'église, sur le toit de l'ancienne gendarmerie ainsi que chez de nombreux particuliers, les déjections dégradent les lieux et rendent les trottoirs glissants. Donc, dès 9 heures, dimanche, des pétards pourront être utilisés pour déloger les pigeons de leur dortoir habituel.

Les chasseurs se positionneront autour du bourg et tenteront d'éliminer un maximum de ces volatiles tout en respectant la sécurité de chacun.

Villereal

Source : [Sud-Ouest](#)

Dans le Lot-et-Garonne, on chasse les pigeons... même dans les centres-villes

Publié le 25/01/2016

Afin d'endiguer la prolifération de pigeons, le maire de Villereal a organisé, lundi matin, une immense battue à laquelle ont participé 80 chasseurs dans une douzaine de communes environnantes.

Lundi matin, 80 chasseurs se sont déployés à travers la bastide de Villereal pour participer à une immense battue initiée par la municipalité. Pendant trois heures d'affilée, les habitants de cette commune, habituellement bien tranquille, ont entendu des salves successives et nourries de coups de feu en plein centre-ville.

Cibles de cet impressionnant déploiement à travers tous les points stratégiques de la cité : les pigeons. Leur prolifération exponentielle enregistrée ces derniers mois et les dégâts occasionnés, tant sur les bâtiments publics que sur les maisons des Villerealais, sans parler des champs des agriculteurs, ont incité le maire, Pierre-Henri Armstam à prendre une mesure exceptionnelle.

Ainsi, pour plus d'efficacité, cette chasse aux pigeons a parallèlement été menée dans les douze communes environnantes. Une battue pour laquelle la commune de Villereal a fourni la bagatelle de 3 200 cartouches aux chasseurs.

Orange

Source : Site officiel

prestation de capture de pigeons sur le territoire de la commune d'Orange

publié le 21/01/2016

Mairie d'Orange BP 187
84106 ORANGE CEDEX
TEL. : 04.90.51.41.82 – FAX : 04.90.51.41.53
E-mail : marches.publics@ville-orange.fr

MARCHE A BONS DE COMMANDE –
DESINSECTISATION, DERATISATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT, DES COURS D'EAU, DES BATIMENTS ET ECOLES,
DES TERRAINS COMMUNAUX ET PRESTATION DE CAPTURE DE PIGEONS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE
D'ORANGE – ANNEE 2016

Lot 2 – prestation de capture de pigeons sur le territoire de la commune d'Orange :
mini/maxi : 2000/5000 euros HT

Les offres seront transmises sous pli cacheté contenant les pièces indiquées dans le Règlement de la Consultation et devront parvenir avant le 15 février 2016 - 16H00

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Afin de gérer et réguler au mieux la population de pigeons sur le territoire de la commune, la Ville souhaite confier à un prestataire les opérations de capture et d'euthanasie de ces animaux présents sur son territoire conformément à la législation en vigueur.

A CONSULTER

Le dossier technique (CCTP)

Fendeille

Source : [La Dépêche du Midi](#)

Battues aux pigeons

Publié le 22/01/2016

Des battues aux pigeons touristes seront organisées les samedis 23 janvier, 30 janvier et 6 février, de 9 heures à midi. Le maire de la commune a pris cet arrêté au vu des dégradations causées par les pigeons touristes aux édifices publics et les déjections des volatiles sur les trottoirs et les façades d'immeubles ; autre raison : la prolifération des volatiles et l'absence de moyens efficaces pour enrayer ce phénomène.

L'arrêté, affiché en mairie, précise les règles de la battue : tirs compris dans le périmètre de cent cinquante mètres autour de l'agglomération, les tireurs doivent posséder le permis de chasse, tir autorisé uniquement sur les pigeons touristes sinon les tireurs seront verbalisés... Seuls les plombs non nickelés numéro 7 et 8 sont autorisés. Le président de l'Acca Nicolas Percher est chargé de l'organisation de ces battues, du ramassage et enlèvement des volatiles ainsi que des douilles de cartouches et autres déchets de tir. Toutes les précautions seront prises pour assurer la sécurité des participants à ces battues mais également celle des habitants de Fendeille.

Une ampliation de cet arrêté est transmise à M. le préfet de l'Aude et M. le commandant de gendarmerie de Castelnaudary. Le maire de Fendeille, le commandant de gendarmerie de Castelnaudary et le président de l'Acca sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de cet arrêté.

Alençon

Source : [Ouest France](#)

Marre des pigeons, ils lancent une pétition, à Alençon

Publié le 13/01/2016

Deux propriétaires de la rue aux Sieurs dénoncent la prolifération de ces volatiles et les multiples nuisances qu'ils provoquent, à Alençon.

La rue aux Sieurs, un environnement « insalubre et nauséabond ». C'est le signal d'alarme tiré par Patrick Croissant et Francis Chardron, deux propriétaires d'immeubles de la rue commerçante et piétonne du centre-ville. La faute aux pigeons, dont « **la prolifération devient de plus en plus préoccupante** ».

Pour appuyer leurs dires, les deux hommes ont entre les mains un procès-verbal de constat, dressé par un huissier de justice, et une pétition qui compte 70 signatures. Principalement celles des commerçants et habitants de la rue.

Patrick Croissant et Francis Chardron pointent du doigt les fientes qui s'accumulent le long des façades, sur les bords des fenêtres des immeubles inoccupés, et même dans la rue

Ils soulignent la présence de germes pathogènes, comme les salmonelles, dans les fientes des volatiles. « Et les pigeons attirent les rats », témoigne une commerçante.

La pétition a été déposée ce mercredi en mairie, à la préfecture et auprès de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS).

